

CHAMPNIERS

● ● ● mag' ● ● ●



DOSSIER DU MAG

LE COMMERCE DANS VOTRE COMMUNE

FINANCES

Les orientations budgétaires 2023

.....

ENFANCE JEUNESSE

Vers une gestion directe de la restauration scolaire et du portage de repas

.....

TRAVAUX

Dépenses énergétiques, mise en place d'une régulation



SOMMAIRE



Installation du CMJ



Bienvenue aux nouveaux habitants



Perdu / Trouvé
Que faire ?

ÉDITO	3	VIE QUOTIDIENNE	20
FINANCES	4	TEMPS FORTS	21
■ Des orientations budgétaires sous contraintes mais ambitieuses		TRANSITION ÉCOLOGIQUE	22
ENFANCE JEUNESSE	6	■ Féérie et sobriété	
■ Vers une gestion directe de la restauration scolaire et du portage des repas.		■ Au cimetière aussi, les déchets se trient	
CITOYENNETÉ	7	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	24
■ Jeunes citoyens en action !		TRAVAUX	25
LE COMMERCE DANS VOTRE COMMUNE	8	■ Dépenses énergétiques	
■ Construire une vision partagée de la place et du rôle du commerce de demain		■ Le radar pédagogique installé rue du Safran à Viville	
■ Les commerces de proximité		GRANDANGOULEME	27
■ Des zones d'activités aux vocations multiples		■ Rencontre citoyenne territoriale	
SOLIDARITÉ	12	■ Nouvelle fréquence de collecte pour les sacs et bacs noirs	
■ Repas ou panier gourmand ?		INSTITUTION	29
■ Ateliers mémoire PEPS Eurêka		■ La Sainte Geneviève à Champniers	
VIE CULTURELLE	14	AGENDA	30
PORTFOLIO	16	CONTACTS	31
VIE ASSOCIATIVE	18	SOINS ■ SERVICES	31
■ Le Téléthon, un bel exemple de l'esprit de solidarité Chaniéraud		URGENCES	31
■ Terre de Jeux 2024			



Chères Chaniéraudes, Chers Chaniérauds,

Aujourd'hui, je me veux rassurant. J'atteste devant vous du sérieux et de l'abnégation de l'équipe qui m'entoure. Malgré les crises et les difficultés qui se succèdent et qui ralentissent nos réalisations, nos projets, des plus petits aux plus structurants, se poursuivent avec la plus grande vigilance et une maîtrise parfaite de nos finances.

La reprise en régie, par les agents municipaux, de la restauration collective, dès la rentrée scolaire 2023, la création d'un pôle santé ou le développement des commerces de proximité sont la parfaite illustration de la constance et du travail de vos élus.

D'ailleurs, le dossier principal du magazine atteste en partie, pour ce qui concerne le commerce, de l'attractivité de notre commune. Si dans l'esprit des charentais, et des angoumoisins, notre commune est souvent synonyme de zone commerciale, Champniers n'est pas que cela. Nous nous attachons à concilier développement du commerce de proximité et celui des zones d'activités en lien avec GrandAngoulême. Ce travail partenarial avec l'agglomération permet d'achever l'aménagement des parcs de façon intelligente, en veillant au maximum à ne pas concurrencer les activités déjà présentes. De plus, il a permis également de renouer un climat de confiance avec la ville d'Angoulême, le but étant d'effacer l'opposition stérile entre les commerces du plateau et ceux de la zone commerciale. Notre nouvelle politique de développement vise à protéger les centralités et à promouvoir le commerce de proximité. De cette action, nous pouvons déjà en percevoir les premiers effets, après les travaux d'aménagement de la place de l'église : un commerce de fleurs vient d'y ouvrir ses portes dans un local acheté et aménagé par la commune et, en début d'année, c'est une épicerie fine/restaurant qui s'installera dans un bâtiment, en cours de réhabilitation, square Malavoy. Plusieurs foodtrucks sont également présents en soirée dans le bourg et à Viville et viennent proposer de nouveaux services. D'autres projets sont en cours et nous ne manquerons pas de vous en informer. A travers cette volonté, notre ambition consiste à faciliter la diversité de l'offre commerciale afin qu'elle profite à tous, usagers, commerces déjà installés, comme ceux venant nous rejoindre.

Ainsi, vos élus restent mobilisés et souhaitent plus que jamais créer du « lien » car c'est bien là le but de notre action. Lien avec tous les habitants, avec nos séniors, avec les plus fragiles. Lien avec le monde associatif, les professionnels de santé. Lien avec nos agriculteurs, nos nombreux chefs d'entreprises, et l'ensemble des institutions et partenaires, sans oublier GrandAngoulême notre agglomération.

Enfin, Champniers est « Terre de jeux 2024 ». Cette labélisation et les événements qui en découleront dès cette année, comme la semaine olympique, témoignent de cette ambition de rester au plus proche de vous. « Terre de jeux 2024 », c'est aussi mettre en avant les valeurs du sport les plus nobles, telles que l'équité, l'inclusion, la discipline, la persévérance et le respect, autant de convictions qui sont plus que jamais les références que nous souhaitons relayer et cultiver avec vous.

L'équipe municipale et l'ensemble des services de la collectivité se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne lecture de ce magazine et surtout une excellente année 2023 !

Michaël LAVILLE,
Votre Maire

Évolution des charges



Votre adjoint
aux ressources
Yann Compagnon



Finances | Marchés publics

Amélie Bastard
05 45 69 77 06
finances@champniers.fr

Des orientations budgétaires sous contraintes mais ambitieuses.

« Moment important de la vie communale, la préparation du budget annuel est toujours synonyme d'arbitrages donc de choix visant à améliorer les services locaux tout en tenant compte du contexte économique national lié notamment aux dispositions des lois de finances qui s'imposent aux collectivités.

A ce titre, l'équipe municipale a adopté, à l'unanimité, une motion qui vise à mobiliser l'ensemble des communes ou intercommunalités vis à vis de leurs ressources et des compétences qu'elles exercent, menacées par l'inflation. La hausse des prix de l'énergie fragilise l'équilibre de nos budgets, notre capacité d'investissement et le maintien d'une offre de services répondant aux besoins des habitants. Enfin, selon les analystes, le taux d'inflation prévisionnel pour 2023 sera de l'ordre de 7 % environ, ce qui implique d'ores et déjà d'anticiper ces surcoûts de fonctionnement imposés, qui prendront tous leurs effets en année pleine sur l'exercice 2024. »Y.C.

Dépenses (électricité et gaz) : +100 %		
2021	2022	Estimation 2023
167 000 €	270 000 € (+61%)	550 000 € (+100%)

Point d'indice des fonctionnaires : + 83 000 € (+ 3,5 %)

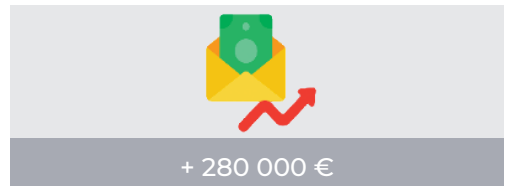
En 2022, après plus de 10 ans de stagnation, le point d'indice des fonctionnaires a connu une évolution de 3,5 % prenant effet au 1^{er} juillet. Pour l'exercice 2023, cette évolution sera prise en compte en année pleine.

Contribution seuil des logements sociaux : + 120 000 €

Jusqu'à présent, la collectivité était exonérée du paiement de la pénalité applicable aux communes n'atteignant pas un minimum de 20 % de logements sociaux par rapport au parc total de logements.

Cette exonération a pris fin en 2022 et une nouvelle demande d'exonération a été formulée par GrandAngoulême pour la période 2023-2025. Si l'exonération n'est pas reconduite, la pénalité sera de 120 000 € (base 2022).

Au total, ce sont près de 500 000 € supplémentaires qui seront à prévoir au budget de fonctionnement de l'année 2023 (hors impact de l'inflation sur les autres postes de dépenses, contrats, achats de fournitures et de prestations.)



Impact de l'évolution du point d'indice sur l'exercice 2023 :
83 000 € (hors GVT).



Impact du paiement de la contribution pour non atteinte du seuil de 20% de logements sociaux en cas de non reconduction de l'exemption.

+ 500 000 €



Évolution des recettes

Dotations de l'État

Les dotations de fonctionnement attribuées par l'Etat aux communes en contrepartie des charges transférées dans le cadre de la décentralisation voient leur montant réduire d'année en année.

La dotation globale de fonctionnement (DGF forfaitaire + Dotation de Solidarité Rurale + Dotation de Pérégrination) est passée de **591 000 € en 2018 à 441 000 € en 2022** (soit - 150 000 €).



Evolution des bases d'imposition



« Calculé à partir de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) de novembre 2022, l'état prévoit une augmentation des bases à hauteur de l'inflation. **La collectivité a, quant à elle, fait le choix de ne pas augmenter les taux communaux sur l'exercice 2023.** »

Y.C.

Concernant le produit de la fiscalité locale, le calcul théorique devrait conduire à une évolution de **+190 000 €** environ due à l'augmentation des taxes.

« Afin de préparer le budget 2023, la collectivité a pris les mesures nécessaires pour contrer l'évolution de ces charges imposées. »

Y.C.



Pour se faire, une note de cadrage budgétaire a été approuvée par le Conseil Municipal. Elle constitue la ligne directrice des actions à mener pour maîtriser les dépenses, notamment celles concernant les énergies, et optimiser les recettes.

S'il est à l'heure actuelle trop tôt pour donner des éléments chiffrés sur ce que sera le budget 2023, celui-ci sera toutefois construit dans la continuité des principes d'actions de la municipalité, à savoir :

> Maintien des services rendus à la population au quotidien et ce dans tous les domaines de l'action municipale : enfance, éducation, sport, vie culturelle, environnement et entretien du patrimoine, soutien à la vie associative et aux acteurs locaux ;



> Maintien d'une politique d'investissement visant en premier lieu à intervenir en matière de transition énergétique et écologique :



- Seconde tranche d'intervention sur les bâtiments municipaux ;
- Poursuite du renouvellement de l'éclairage public par des dispositifs en led et de la démarche engagée en matière de développement du photovoltaïque ;
- Effacement d'une friche en centre-bourg et création d'un ensemble dédié à la pratique des sports de raquette ;
- Programme d'entretien de la voirie et des chemins ruraux ;
- Travaux dans les écoles.

> Reprise de la restauration collective en régie et ce conformément aux orientations municipales visant à promouvoir le développement des circuits alimentaires locaux et des produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée ;



> Maintien des taux de fiscalité locale. Le débat d'orientations budgétaires se tiendra fin janvier, et le budget primitif 2023 sera voté fin février ou début mars.





Les boîtes magiques de Trampoline



Votre adjointe aux affaires scolaires et aux familles
Karine Lebert



Secrétariat scolaire

Annette Ramnoux
05 45 68 30 25
annette.ramnoux@champniers.fr

Vers une gestion directe de la restauration scolaire et du portage des repas.

L'objectif pour la rentrée scolaire 2023/2024 est de privilégier le développement des circuits courts, des produits locaux ou issus de l'agriculture biologique, tout en maintenant l'équilibre budgétaire et financier.

Le comité de pilotage « Restauration » composé d'élus et de techniciens de la commune a évalué deux solutions confirmées par un audit externe : reconduire la délégation ou basculer sur une gestion autonome.

« La volonté affichée est de maîtriser « ce qu'on met dans les assiettes de nos enfants et de nos aînés, de favoriser les circuits courts et les producteurs locaux. »
K. Lebert et E. Kandel-Bouchaud

Les visites de sites sur d'autres communes, les rencontres avec des gestionnaires de restauration collective, les études de coûts, ont mis en relief que la gestion en régie est apparue la plus adaptée aux objectifs politiques en matière de qualité alimentaire.

Ces travaux préalables ont démontré que la collectivité est en capacité d'assurer sereinement ce service au sein de notre collectivité (en régie). La commune s'appuie également sur les services de GrandAngoulême qui portent un projet agricole alimentaire territorial durable, visant notamment à soutenir les filières agricoles locales.

Du 5 au 10 février 2023, c'est reparti pour le séjour hiver ! Cette année encore, Eldor'Ado propose son séjour aux 13 / 16 ans, à Estaing.

A 4h30 de route depuis Champniers, Estaing offre une multitude d'activités pour profiter de l'hiver entre copains.

Proche des stations de Cauterets, les jeunes, hébergés en gîte en gestion libre, bénéficieront d'un programme d'activités pour découvrir l'environnement montagnard : cours de ski, randonnée en raquettes à la recherche des traces d'animaux, tubing... sans oublier les batailles de boules de neige !

Le tarif est établi en fonction du quotient familial.

L'équipe d'Eldor'Ado se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Les enfants de l'accueil de loisirs Trampoline ont organisé leur réseau solidaire en faveur des personnes âgées et/ou isolées par le biais du CCAS (répertoire des personnes vulnérables PCS).



Grâce à cette initiative, une vingtaine de boîtes surprises ont été ainsi distribuées le 24 décembre par les agents municipaux en charge du portage de repas.



Les Gastronomades au restaurant scolaire avec la présence de Christiane Chabaud et Joëlle Averlan, respectivement adjointe au maire en charge de la culture et conseillère municipale déléguée en charge des relations avec les communes intercommunales



Eldor'Ado
Patrice Bonnin | 05 45 90 57 26
patrice.bonnin@champniers.fr



**Votre conseillère municipale
en charge du CMJ
Béatrice Gourinchas**



Conseil Municipal des Jeunes
Claire Morel | 05 45 90 57 26
claire.morel@champniers.fr



À l'occasion de la journée de la laïcité

Un écho particulier a été donné à cet évènement avec la plantation d'un saule marsault, symbole du principe fondateur de la République : la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Cet arbre planté dans les espaces verts de Viville par les élus petits et grands, grandira en même temps que l'exercice à la citoyenneté des enfants.



La première réunion marque un moment important dans le mandat des jeunes conseillers.

Depuis sa nomination, le CMJ a proposé de nombreuses idées abordées lors de la première réunion de travail, le 8 novembre.

Ils ont ainsi échangé sur les programmes présentés lors de leur campagne. Rapidement, diverses thématiques ont été évoquées et un premier projet a vu le jour.

Une collecte de jeux et jouets, « Un Noël pour tous », a été organisée.

Par le biais des écoles, le CMJ a récolté de nombreux jouets en faveur du Secours Populaire.



Jeunes citoyens en action !

Le Conseil Municipal des Jeunes - CMJ, composé de 16 jeunes, a été élu pour un mandat de 2 ans. Ecoliers et collégiens ont pris leur fonction lors de la cérémonie d'installation le 17 octobre dernier.

Vos nouveaux élus

PUY DE NELLE : Alban CHOLLET, Matisse COCO, Gabin DESPORT, Clara GABILLAUD, Mathis GAUVRIT, Julia HOUDOIN DUMARET*

VIVILLE : Lucas ANDRIAN, Jules BOUSSARIE, Nahel GENDRE, Sohan LESTIN, Clémentine ROUBY, Louise VILTET

LA CHIGNOLLE : Alexandre HENOT, Kassim LABIDI*
COLLEGIENS : Enzo PAPOT, Titouan ROUBY

* Absents sur la photo

Une préoccupation majeure : l'écologie

Les jeunes souhaitent inciter la population à moins polluer, à protéger et à respecter l'environnement. Dans le cadre de cette démarche, les élus souhaitent proposer des éco-randos avec des collectes de déchets. Les jeunes vont également soumettre des aménagements favorisant la mobilité douce et sécurisant la pratique du vélo.

Améliorer le cadre de vie par les loisirs et le sport

Organiser des manifestations sportives inter écoles, des évènements festifs en faveur d'associations solidaires, installer de nouveaux équipements de loisirs, les jeunes conseillers veulent s'inscrire dans la dynamique « Terre de Jeux 2024 ».

LE COMMERCE DANS VOTRE COMMUNE

Construire une vision partagée de la place et du rôle du commerce de demain

Le mot du Maire

« Désormais, nous travaillons de concert avec les services de GrandAngoulême afin que les nouvelles enseignes construites sur des terrains déjà viabilisés soient totalement compatibles avec celles déjà présentes sur le territoire. Le but est de développer des activités qui ne contreviennent pas aux politiques publiques et aux centralités de l'agglomération. De plus, ces nouvelles constructions doivent absolument répondre aux exigences de la transition écologique et dans ce cadre, nous veillons à la qualité des bâtiments, à la perméabilisation et au verdissement des sites. En revanche, s'il existe un manque de surfaces constructibles en zone d'activité économique ou industrielle, ce n'est plus le cas des surfaces commerciales. Comme je le dis souvent, Champniers n'est pas qu'une zone commerciale et avait, avant notre arrivée, un bourg en perte de vitesse. Nous y remédions comme nous nous y étions engagés. » **M.L.**

La commune de Champniers compte un très grand nombre de commerces sur l'ensemble de son territoire. La responsabilité des collectivités est de pouvoir développer, par le biais de réglementation et de documents cadres, une offre qui convienne au plus grand nombre, entre commerces de centralité et commerces de parc commercial.

Comme évoqué dans les précédents Mag', l'équipe municipale a, depuis sa mise en place, pour ambition de revitaliser son coeur de bourg et, dans la mesure du possible, ses villages par une offre de proximité et de qualité.

De nombreux exemples peuvent illustrer cette volonté. Pour le bourg, la rénovation de la place de l'église, l'acquisition et la restauration de biens immobiliers vacants ou la mise en place d'un linéaire commercial protégé, provoquent d'ores et déjà des effets remarquables. Pour les villages, l'arrivée de foodtruck à Viville ou d'un distributeur de pizzas aux Chauvauds rencontrent un franc succès.

Concernant les zones commerciales, vos élus, en lien avec GrandAngoulême et l'ensemble des partenaires, restent très attentifs et soucieux du devenir de l'existant dont la zone historique des Montagnes, considérant que les entreprises doivent pouvoir évoluer et se restructurer. L'objectif est de limiter l'artificialisation des sols ou la multiplication des friches.

Les commerces de proximité





Vos commerces du centre-bourg

L'ouverture successive de divers commerces vient répondre aux besoins des usagers. Le marché du samedi matin, les boulangeries, le fleuriste, le café des sports, les différents foodtruck installés en soirée, les salons de coiffure et de beauté, et prochainement une épicerie fine, un nouveau restaurant et d'autres commerces de proximité dont les projets sont en cours, viendront étoffer l'offre !



Prochainement l'installation d'une épicerie fine / restaurant

L'aménagement du bâtiment communal est en cours. Une épicerie fine et le restaurant « *La boutique chez Nini* » devrait ouvrir au cours du premier trimestre 2023.



« Le Fleuriste » est ouvert

Nous sommes ravis d'accueillir depuis début décembre, Xavier Obert, votre nouveau fleuriste.

La rénovation du bâtiment acheté par la commune et mis en location, a consisté en un réaménagement intérieur global et la mise en place d'un mode de chauffage performant. Ces travaux vont pouvoir bénéficier du fonds de concours mis en place par GrandAngoulême dans le cadre de la création d'une activité commerciale de proximité.

La réfection de la façade sera, quant à elle, réalisée en début d'année en accord avec l'architecte des bâtiments de France.



Coût total de la rénovation :
81 152 € HT

Des zones d'activités aux vocations multiples

Le Parc des Montagnes

Genèse

Soutenir et développer l'emploi fut le premier objectif annoncé lors de la transition commerciale amorcée avec la création de la première « Zone des Montagnes », puis de nouveau en 2016 avec une opération d'aménagement proposant un centre commercial à ciel ouvert doté d'un parking commun aux enseignes, les parcs d'activités commerciales des Montagnes ouest - Retail Park.

Le Parc des Montagnes est géré par GrandAngoulême.

Typologie de l'offre

- 10 % de cafés, hôtels et restaurants, proche des moyennes observées pour des agglomérations comparables.
- 13 % d'établissement consacrés aux loisirs, supérieur aux moyennes observées (entre 3 et 7 %). Elle affiche 5 salles de sport, 4 bases de loisirs (laser game, etc.), un circuit de karting, un bowling.
- 18 % de commerces dédiés à l'automobile, bien supérieur aux moyennes observées qui sont de 4%. L'offre se concentre essentiellement sur la partie sud-est, et sur le retail park du nord-ouest.
- L'équipement de la personne et l'équipement de la maison correspondent respectivement à 13 % et 16 % des établissements, contre des fourchettes observées de 17-21 % et 24-28 %. Les établissements dédiés à l'équipement de la maison se répartissent entre les retail park au nord-ouest et la moitié est de la zone (rue de la Génoise). L'offre en équipement de la personne se concentre dans la galerie marchande Géant Casino (48 % des commerces dédiés à l'échelle de la ZC Les Montagnes).



Plus de
2 000 salariés



284 commerces
et services



96 ha

Le savez-vous ?

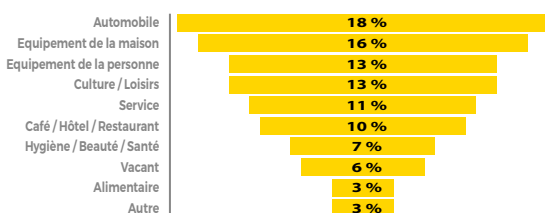
Pour les nouveaux projets de commerces, le GrandAngoulême et les mairies concernés siègent à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC). Cette commission statue et soumet à une autorisation d'exploitation commerciale, toute surface commerciale créée ou réinvestie de plus de 1 000 m². Cette commission est très attachée aux critères environnementaux et aux cahiers des charges établis par les établissements publics. La CDAC prend en considération les effets du projet au regard de l'aménagement du territoire, du développement durable et de la préservation de l'environnement.

A noter que certains projets, comme par exemple les restaurants, hôtels ou salles de sport, ne sont pas soumis à autorisation.

Quelle typologie d'enseignes pour la nouvelle ZAC ouest des montagnes ?

Lorsque les collectivités maîtrisent le foncier ou lorsqu'il y a la nécessité de réunir une CDAC, les enseignes et activités sont choisies en concertation avec les demandeurs. Désormais, lorsque cela est possible, il s'agit d'opter pour des activités commerciales qui ne soient pas déjà présentes dans les espaces commerciaux existants. Ainsi, afin de maintenir un certain équilibre, le GrandAngoulême et la commune de Champniers, ne souhaitent plus de commerce alimentaire, de textile et d'habillement, de décoration et arts de la table, d'hôtellerie ou de soin de la personne au sein de cette nouvelle zone.

REPRESENTATION PAR TYPOLOGIE





Les enseignes, partenaires de la collectivité

Des partenariats forts entre enseignes, institutions et associations permettent une collaboration solide dont le rayonnement s'étend sur tout le territoire de l'agglomération.



A de nombreuses reprises, les enseignes se sont mobilisées en soutien de la collectivité : crise sanitaire, accueil des réfugiés Ukrainiens, aménagements urbains, régie publicitaire pour la réalisation des plans de ville ou des minibus...

Pour désengorger le trafic routier

Le Département et GrandAngoulême se sont associés lors des travaux d'aménagement du barreau routier. Une nouvelle route*, deux ronds-points, une piste cyclable et une aire de covoiturage, furent les principaux changements autour de la D910.

**la rue des Meneaux permet un accès direct aux hôtels.*

La zone d'activité de Fontanson, dont le domaine d'activités est principalement l'industrie et l'artisanat, compte une dizaine d'entreprises et une soixantaine de salariés. Le transport en commun dessert à présent le Parc des Montagnes jusqu'à cette zone.

Fédérer avec la périphérie commerciale

De son aménagement, en bannissant les friches ou en favorisant la circulation, une véritable communauté de travail, associant élus locaux de GrandAngoulême, les techniciens, les directeurs d'enseignes et les associations s'est fédérée.

ADAN, l'Association de Développement Angoulême Nord présidée par Laurent Crémoux regroupe plus de 100 enseignes du Parc des Montagnes.

« Le but de notre association, créée dans les années 90', est de connaître et de faire connaître les commerces de la zone des Montagnes afin de développer leur réseau : trouver une aide efficace aux problèmes du quotidien et profiter de rencontres conviviales organisées par les différentes commissions.

Rejoindre l'association Adan, c'est être reconnu en tant qu'acteur économique du territoire associatif, c'est bénéficier du dialogue privilégié de l'association avec les collectivités et rester informé de l'actualité économique du territoire associatif. »

Laurent Crémoux
Président de l'ADAN

Souvenez-vous...

Lors de la crise sanitaire, les entreprises se sont réunies pour créer une plateforme de mutualisation des achats, permettant ainsi d'obtenir une réduction des coûts.

Fréquemment, la commune met gracieusement à la disposition des enseignes du matériel pour faciliter l'organisation de leurs événements comme le ciné Drive ou le Clean'Up Day.



SOLIDARITÉ



Votre adjointe aux solidarités
et vice-présidente du CCAS
Isabelle Goyaud



CCAS

Mairie de Champniers
Murielle Lacroix 05 45 69 77 05
murielle.lacroix@champniers.fr

Repas ou panier gourmand ?

Chaque début d'année est marqué par un évènement à l'attention de nos aînés. La municipalité souhaite répondre au mieux à leurs attentes.

En raison de la crise sanitaire une distribution de paniers garnis avait remplacé le repas animé.

Un sondage mené auprès des habitants concernés indiquait que 54 % préféreraient la formule du panier garni et 46 % restaient attachés au repas animé.

Pour cette nouvelle année, la commune propose à ses aînés le choix entre deux formules :

> De bénéficier d'un panier garni

OU

> De participer au repas animé.

Pour répondre favorablement au choix de chacun et dans un contexte économique contraint, cette journée des aînés 2023 est **réservée aux personnes âgées de 72 ans et plus** et le repas est limité à 350 personnes. Les inscriptions étaient attendues avant le 1^{er} décembre 2022.



JOURNEE DES AINES

(Inscriptions clôturées)

Dimanche 15 janvier 2023

Espace Paul Dambier

De 9h à 12h | Formule panier garni

Le panier sera remis à des horaires fixes selon l'ordre alphabétique, sur présentation du courrier aux personnes de 72 ans et plus.

De A à D : de 9h à 10h

De E à M : de 10h à 11h

De N à Z : de 11h à 12h

OU

A partir de 12h | Formule repas



Rencontres conviviales

Le réseau de solidarité vise à mettre en relation des habitants isolés, handicapés, avec des bénévoles pour une visite de courtoisie à domicile et partager un moment de rencontre conviviale chaque semaine pendant 1h à 2h.

Une balade, une discussion, une visite à domicile, une attention...

C'est ça le réseau de solidarité !

Devenir bénévole et partager votre temps auprès de ces personnes vous intéresse ?

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS au 05 45 69 77 05.



Ateliers mémoire PEPS Eurêka

Dans le cadre de ses prérogatives, le CCAS souhaite mettre en place différents ateliers en direction des personnes de plus de 55 ans.

Nous vous proposons dans un premier temps, **des ateliers mémoires PEPS Eurêka**, avec des activités de stimulation cognitive. L'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT des Charentes) animera ces rendez-vous.

Ce cycle d'ateliers se compose de 11 séances de 2h30 par semaine pour un groupe de 15 personnes maximum.

Ils se tiendront les mardis de 14h à 16h30 à la salle René Sourgens (se référer au calendrier).

Il s'agit d'exercices ludiques qui stimulent l'ensemble des fonctions du cerveau, l'attention, la perception, le langage, la mémoire et la logique. A chaque exercice, il sera question d'une stratégie de mémorisation, un exemple d'utilisation dans la vie courante, afin de compenser des petits trous de mémoire qui viennent perturber le quotidien. La première séance sera assurée par un psychologue avec des entretiens individuels.

Le coût de ce cycle est de 20 € par personne pour l'ensemble des séances. Certains régimes d'assurance retraite ou complémentaires santé peuvent participer financièrement (n'hésitez pas à les contacter). **Le CCAS prend à sa charge 50 % de ce tarif** (hors éventuelle participation financière de différents organismes).

Renseignements et inscriptions jusqu'au 13 janvier auprès du CCAS.

CALENDRIER DES ATELIERS

SEANCE	INTITULES	DATES 2023
0	Tests MOCA	28 février
1	Qu'est-ce que le PEPS Eurêka	7 mars
2	Les stratégies de mémorisation	14 mars
3	Attention et mémorisation	21 mars
4	Mémoire visuo-spatiale, attention, mémoire association	28 mars
5	Mémoire topographique	4 avril
6	Mémoire des noms propres	18 avril
7	Mémoire des mots courants	25 avril
8	Mémoire des chiffres et logique numérique	23 mai
9	Mémoire de ce qui est vu, lu, entendu	6 juin
10	Mémoire prospective	20 juin

Les Maisons Des Solidarités, un service social de proximité :

Antennes du Département sur le territoire, les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) accompagnent les citoyens dans de nombreux domaines de la vie quotidienne.

Prévention en matière de santé, protection maternelle et infantile, enfance, et insertion des personnes en difficulté..., elles apportent un soutien de proximité aux familles, aux enfants et aux jeunes. Elles accompagnent les personnes âgées en situation de dépendance et les personnes en situation de handicap pour les aider à retrouver ou développer leur autonomie de vie.



L'antenne de Gond-Pontouvre, à laquelle Champniers est affiliée, vous accueille en toute confidentialité, sur rendez-vous pour :

- > vous apporter les informations utiles ;
- > vous conseiller ;
- > vous aider à remplir vos dossiers ;
- > vous orienter vers le partenaire compétent ;
- > Prendre rendez-vous avec un professionnel du social ou médico-social de l'antenne de la MDS (médecin, travailleur social, puéricultrice, psychologue, sage-femme...).

Pour contacter la MDS de Gond-Pontouvre
42 bis Rue Jean Jaurès
05 16 09 51 30



Votre adjoint à la vie culturelle
Christiane Chabaud



Culture, communication et animations

Sylvain Dubois
06 60 74 74 31
culture@champniers.fr

CLUB DES ADHERENTS



3^{ème} mardi du mois

Médiathèque Lucien Deschamps

**Mardi 17 janvier | Mardi 21 février
Mardi 21 mars**

Tout public | 15h | GRATUIT

Venez partager vos coups de coeur littéraires et cinématographiques lors d'un moment convivial. Rendezvous le troisième mardi du mois à 15h à la médiathèque.

Infos : Médiathèque & médiation culturelle 06 03 30 39 33

JANVIER



CONCOURS | Les petits champions de la lecture Salle du Bourg

Jeudi 5 janvier | 13h30 | ENTRÉE LIBRE | GRATUIT

Ouvert aux élèves de CM1 et CM2. Chaque participant lit à voix haute un extrait de roman jeunesse d'une durée de 3 minutes.

Nous vous proposons d'assister à la première étape de la sélection.

Un jury composé de professionnels du livre, du spectacle et d'élus déterminera qui seront les deux petits champions de Champniers. Des élèves de l'école Puy de Nelle se succéderont sur la scène pour nous enchanter, nous faire rire ou frissonner avec leurs lectures. Un goûter sera organisé à la fin de la séance.



CINE-CONCERT SCOLAIRE | Three Blind Mice Salle du Bourg

Lundi 17 janvier | 14h

Ciné-concert scolaire donné dans le cadre du festival Jazz à St-Sat

Les Three Blind Mice joignent leur groove au 7ème art et font swinguer les stars du grand écran. Le trio met en musique certains des plus grands réalisateurs du cinéma muet et du cinéma d'animation (Chaplin, Keaton, Méliès...). Un programme qui marie la musique vivante et l'image.

EXPOSITION | A la recherche des Yōkaï de Romain Tazsek

Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque Lucien Deschamps

Du 17 janvier au 18 février | ENTRÉE LIBRE

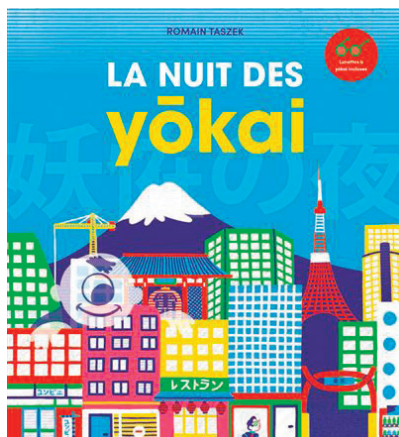
Cette exposition ludique inspirée de l'album a été construite comme un espace d'entrée dans l'univers du livre et sa démarche, par le biais du jeu. À la recherche des yōkaï ! Elle propose une promenade dans les pages géantes de l'album. Munis de lunettes spéciales, vous découvrirez les yōkaï cachés dans les illustrations ! Chaque panneau est également accompagné d'un cartel apportant des informations documentaires sur le Japon et sa culture.

CHASSE AUX TRESORS GEANTE | Les nuits de la lecture Médiathèque Lucien Deschamps

Samedi 21 janvier | SUR INSCRIPTION

Dès 7 ans | De 17h à 19h | GRATUIT

Cette 7^e édition s'articulera autour du thème de la peur. Cette année, nous proposons aux enfants de jouer et de voyager avec nous. Nous allons organiser une chasse aux trésors géante sur la thématique du Japon où les enfants auront des missions à réaliser afin d'obtenir des indices qui leur permettra ensuite de rechercher les clefs du coffre aux trésors.



FÉVRIER



3 CONCERTS | Worthy Fathers | Black Sheep Alexis Charrier & Jean-Noël Godart Espace Dambier | Salle Safran

Samedi 4 février

Tout public | 18h | TARIF 6€ | GRATUIT -12 ANS

Worthy Fathers est un groupe aux influences rock, blues et hard rock... Compositions et reprises sont au programme. Originaire de Charente, le groupe Black Sheep reprend des standards de rock des 70/80 tels que Queen, Van Halen, Toto, Supertramp, U2 et bien d'autres... Alexis Charrier et son pote de 20 ans, Jean-Noël Godard, ne sont pas des musiciens nés de la dernière pluie. Jean-Noël a été le percussionniste de Zaz et Alexis Charrier, a été le guitariste de Garou et directeur musical de Corneille. Ils ont réuni leurs expériences dans un groupe aux rythmes pop-électro.



SPECTACLE | Ô poil de la Cie Num Salle du Bourg

Mercredi 8 février | 45 minutes

À partir de 5 ans | 16h | GRATUIT

Une Amoureuse se lance à l'assaut de la Montagne pour aider son Ami. Sur les conseils d'une Guérisseuse, l'aventure s'engage à la recherche d'un certain poil d'Ours ! Librement inspirée d'un conte japonais, « L'Ours au croissant de lune », cette création parle d'amour, de colère, de courage et patience. Guitare sèche, percussions et voix, nous emmènent dans un voyage rockamboliquesque.



EXPOSITION | Les chevalets d'Argence Les chevalets d'Argence

Du 27 février au 25 mars | ENTRÉE LIBRE

Cette exposition des Chevalets d'Argence sera l'occasion de découvrir les nouvelles créations originales des élèves de l'association de Caroline Fombaron.

MARS

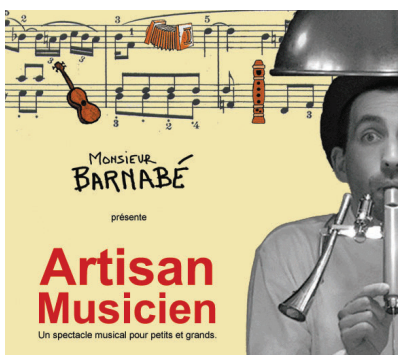


THEATRE | Les 927 Salle du Bourg

Samedi 11 mars

18h | GRATUIT

De Didier Gesson, Hamed Hassoun et Yannick Astoul, Les 927, c'est le nombre de républicains espagnols, déportés vers Mauthausen. «Je m'appelle José. Je suis rescapé de Mauthausen. Voici mon histoire.» La pièce raconte la partie la plus tragique de sa vie. À 14 ans, alors qu'il avait fui l'Espagne de Franco avec sa famille en 1939, il a été déporté le 20 août 1940, depuis la gare d'Angoulême, dans le camp de concentration de Mauthausen.



SPECTACLE | Artisan musicien de la Cie Monsieur Barnabé, dans le cadre de la semaine de la petite enfance Salle associative La Passerelle | Viville

Samedi 25 mars | 35 min

Dès 1 an | 10H30 | Gratuit

Écriture / Interprétation : Bernard Fournier | Écriture / Mise en scène : Jean-Louis Cordier. Monsieur Barnabé invite les enfants à découvrir des paysages sonores poétiques et oniriques. Un voyage musical pour le plaisir des yeux et des oreilles... Fabulations et chansons, sur fond de guitare, accordéon, tuba, scie musicale, flûtes et autres instruments insolites, guideront les spectateurs vers l'ultime objectif de monsieur Barnabé : la création d'un morceau de musique...







Votre adjoint à la vie associative et aux sports
Michel Billard



Cellule sports

Patrice Bonnin
05 45 90 57 26
patrice.bonnin@champniers.fr



Le Téléthon, un bel exemple de l'esprit de solidarité Chaniéraud

Les enfants des accueils de loisirs du mercredi et des garderies périscolaires ont confectionné des objets de décoration de Noël qui ont été mis en vente pour le compte du Téléthon.

Un grand merci aux enfants pour leur contribution !



- > Mercredi 18 janvier 2023 à 18 h
Salle La Passerelle
- Présentation du nouveau projet de la municipalité
 - Présentation des modalités d'instruction des dossiers de demandes de subventions
 - Présentation de l'association SAVA 16 comme partenaire

Le téléthon en chiffres

- ✓ 22 associations et commerçants ;
- ✓ 200 repas servis ;
- ✓ 40 randonneurs ;
- ✓ 12 cyclos ;
- ✓ 12 vététistes ;
- ✓ 90 doublettes à la pétanque ;
- ✓ 150 personnes pour les activités du samedi...

Plus de 5 000 € collectés !

« Pour fêter ses 70 ans, l'association vous donne rendez-vous. Elle organise une journée d'anniversaire le samedi 4 mars 2023 à l'Espace Dambier et vous y attend nombreux. »

M.B.

L'Amicale Laïque de Champniers, association septuagénaire

L'Amicale Laïque, est un bel exemple des valeurs de citoyenneté, de solidarité, et d'animation fédérées au sein de la ville.

L'association a pour engagement de favoriser l'accès aux activités culturelles, éducatives, sportives et de loisirs sur la commune pour tous, petits et grands.

15 sections donnent la possibilité aux Chaniérauds de pratiquer les activités de leur choix.

Le programme sera prochainement à découvrir sur la page facebook @amicalelaïque de Champniers.



CHAMPNIERS

20
TERRE
DE JEUX
24

Votre élu référent Terre
de Jeux 2024
Cédric Picard



Cellule Sports

Claire Morel et Patrice Bonnin
05 45 90 57 26

TERRE DE JEUX 2024

Les événements sportifs de ce début d'année

Les élus de la commission Terre de Jeux 2024 vous proposent un échauffement avant les JO.

Ils vont vous faire vivre tout au long de l'année, des événements sportifs, ouverts à tous.

Des tout-petits aux aînés, chaussez vos baskets !

LA SEMAINE OLYMPIQUE

Du 3 au 8 avril 2023

- > Les éducateurs sportifs communaux interviendront quotidiennement auprès des écoliers. La semaine se clôturera avec les mini-foulées inter-écoles.
- > Conférence et atelier équilibre, le club des aînés et les tout-petits seront de la partie !
- > Des épreuves sportives intervillages sont également annoncées pour le 8 avril.

LA COURSE D'ORIENTATION FAMILIALE

Le dimanche 14 mai

Organisée dans le cadre de la journée des familles, la 3^{ème} édition de la course d'orientation familiale vous fera découvrir un nouveau circuit.



Dans le cadre des actions «Terre de Jeux 2024», les élus se sont confrontés à la section Badminton lors d'une rencontre en novembre dernier.

Convivialité et challenges sportifs étaient au rendez-vous !



Rencontre Amicale Laïque section badminton avec les élus de Champniers

Les Phryges, mascottes de Paris 2024

L'organisation de Paris-2024 a choisi un symbole républicain pour ses mascottes officielles : deux bonnets phrygiens dénommés « Phryges » incarnent la peluche emblème de l'édition olympique et paralympique française.



Je trouve un animal errant ? QUE FAIRE ?



RAPPEL

Les propriétaires d'un animal trouvé en état de divagation encourent une AMENDE FORFAITAIRE de 35 €.

Tarif communal facturé en plus : 50 €

+ Déplacement coût horaire : 30 €

Tout heure commencée est due.

D'après la loi du 6 janvier 1999 et du 17 mai 2011, l'identification des chiens et des chats est OBLIGATOIRE

Refuge de l'Angoumois
Les Mesniers,
Rte de Bois Long
16600 Mornac
05 45 65 76 99



Cérémonie de l'armistice

Vendredi 11 novembre 2022

La commémoration a été célébrée à l'espace mémoriel Angèle Brun en présence des associations d'anciens combattants, des autorités civiles et militaires, des élus municipaux, des enfants du CMJ, des écoles et de nombreux habitants soucieux du devoir de mémoire.

La cérémonie a été accompagnée par Martin Quesson, violoniste et professeur à l'Ecole Départementale de Musique.

« Sapin chez soi », 3^{ème} édition

Samedi 26 novembre 2022

Symbolisée par la plantation d'un sapin, l'opération a pour objectif de créer des espaces de vie communs. Les habitants d'un même village sont invités à se les approprier, à les embellir et à les faire vivre.

En novembre dernier, les élus sont allés à la rencontre des habitants des villages d'Argence et de La Chignolle. Une matinée d'échanges avec l'équipe municipale a précédé la décoration de leur arbre pour les fêtes.

Les habitants des villages dotés d'un sapin sont invités à envoyer des photos de leur sapin de Noël décoré ou de tout autre moment de rencontre partagé durant l'année à l'adresse mail suivante :

communication@champniers.fr
Merci pour votre participation !



La Chignolle



Argence

Bienvenue aux nouveaux habitants

Mardi 29 novembre 2022

Qu'ils viennent de Nice, Nersac, Gond Pontouvre ou de banlieue parisienne, les nouveaux habitants sont unanimes, ils aiment leur commune d'accueil et sont prêts à s'investir pour leur ville.

« Les élus nous ont accueilli avec bienveillance et gentillesse, ils sont accessibles et proches des habitants. Ce « lien » que vous voulez promouvoir en ces temps compliqués est une valeur qui résonne et que vous véhiculez en toute simplicité. Nous avons pu échanger avec vous, ainsi qu'avec les présidents d'associations, avec beaucoup de plaisir.

Nous sommes très heureux d'avoir rejoint cette belle ville de Champniers et ces beaux projets. Merci à vous ! »

Une nouvelle habitante





Votre adjointe à la transition écologique
Edith Kandel Bouchaud



Technique et aménagement

Corinne Vigier
05 45 95 08 22
corinne.vigier@champniers.fr



Le jardinage pour le plaisir



Pour sa première édition, le concours du « *Plus beau potager* » a récompensé des jardins remarquables par la diversité des espèces et les variétés cultivées, les pratiques de jardinage et la beauté du jardin.

Ouvert à tous, les enfants de l'accueil de loisirs Toboggan ont également participé à cette édition.

Nous félicitons les participants et remercions les gagnants pour avoir généreusement offert leur bon cadeau à Toboggan.

1er prix : Mme et M. Dubreuil

2° prix : Mme et M. Bailly

3° prix : L'accueil de loisirs Toboggan

La seconde édition débutera en mai prochain.

» Plus d'informations dans le Mag' Printemps 2023.

Féerie et sobriété

Soucieux de conserver l'esprit convivial des fêtes, Champniers a revêtu ses habits de fêtes fin novembre.

Malgré les contraintes, la municipalité a proposé une fin d'année joyeuse et festive à ses habitants.



Les illuminations LEDS

Les nouvelles guirlandes lumineuses équipées de LEDS scintillent depuis début décembre jusqu'à mi-janvier.

Consciente de leur impact sur l'environnement, la municipalité a fait le choix d'acquérir des appareils à leds d'occasion et fabriqués à partir de résidus de canne à sucre et de bouteilles plastiques recyclées. En parallèle, les anciens matériels considérés comme énergivores seront revendus ou mis au rebut selon leur état. Les plages d'éclairage sont plus courtes qu'habituellement. Vos élus assument ainsi conjuguer écoresponsabilité et magie de Noël.



Atelier bricolage pour vos élus

Pour la seconde année, Thierry Desmoulins, élu référent avait donné rendez-vous à ses collègues pour créer et préparer les décorations en bois qui habillent les villages lors de la période des fêtes. Cette journée, impulsée par la commission transition écologique, s'est tenue dans les ateliers municipaux. Les éléments ont été créés à partir de bois de récupération et de matériaux offerts par des entreprises communales.



Au cimetière aussi, les déchets se trient

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la ville a mis en place une gestion des déchets dans son cimetière.

Des cases distinctes : déchets verts, déchets plastiques, déchets ultimes, gravats sont disposées sur la plateforme de tri.

Le service déchets ménagers de GrandAngoulême a fourni une signalétique claire et adaptée. Cependant, le tri sélectif au cimetière rencontre quelques difficultés. Les consignes ne sont pas suivies par tous les usagers.

Matthieu Léoutre, Responsable du service transition écologique et espaces verts, précise :

« Bien souvent, les plantes sont jetées avec leurs pots en plastique dans les cases « déchets verts » accompagnées de leur sachet plastique et des bouteilles d'eau servant à les arroser.

De nombreuses erreurs obligent nos équipes à procéder plusieurs fois par mois au tri des cases pour corriger ce manque d'attention de la part de certains usagers. »



Adaptons nos pratiques à la préservation de nos rivières

L'eau constitue notre patrimoine commun. Dans un contexte de changement climatique, nos rivières sont une ressource d'autant plus précieuse qu'elles doivent être protégées par tous.

Le saviez-vous !

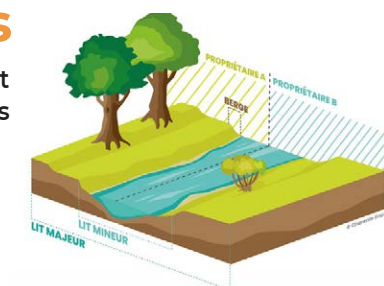
La commune est traversée par trois cours d'eau, pour un linéaire total de 34 Km. L'Argence, à l'ouest qui prend sa source sur Brie et Anais et se jette dans la Charente ; le Viville au sud qui prend sa source aux Bouillons et qui se jette dans la Touvre ; et le petit Champniers qui prend sa source aux Cloux avant de se jeter dans l'Argence.

Le manque d'entretien peut provoquer les débordements ou accentuer les crues.

Pourquoi et comment nettoyer les berges ?

Enlèvement des embâcles mobiles seulement s'ils risquent de partir avec le courant et de causer des dégâts (notamment si votre parcelle est située à proximité d'un pont) ou s'ils risquent de causer des débordements préjudiciables aux biens et aux personnes. Evacuation en déchetterie, des déchets présents sur votre propriété, en particulier sur les berges et le fond du lit. Retrait des végétaux exotiques envahissants. Attention leur élimination nécessite des précautions. Vous pouvez réaliser un signalement auprès de votre syndicat SyBRA*.

Sources : Charente Eaux



Nous avons tendance à penser que la gestion des cours d'eau est assurée par la collectivité, et bien pas forcément !

En Charente, seule une partie du fleuve Charente est domaniale (moins de 5% du linéaire total de cours d'eau Charentais). Sur ce domaine public fluvial, propriété du Département, la gestion est assurée par les services du conseil Départemental.

A l'inverse, sur tous les autres linéaires, les cours d'eau sont « non domaniaux ». Dans ce cas, les riverains sont propriétaires de la berge jusqu'à la moitié du lit du cours d'eau et sont responsables de son entretien.

Pour tous renseignements, notre service Environnement et espaces public se tient à votre disposition au 05 45 95 08 22.

Sybra Syndicat Bassin Rivières Angoumois :
05.45.38.16.71
Charente Eaux : 05 45 20 03 00



22
Établissements engagés



284
Participants engagés



25,01%
Télétravail



21,76%
Covoiturage

Le challenge de la mobilité

« Pour un jour comme pour toujours, au travail j'y vais autrement », telle est la devise du Challenge de la Mobilité.

Ce concours inter-entreprises, initié par l'ADEME et relayé par les agglomérations de Nouvelle-Aquitaine dont GrandAngoulême, s'inscrit dans la semaine de la mobilité.

Tous les établissements employeurs peuvent y participer. Il s'agit pour eux de s'inscrire puis de motiver leurs salariés à venir travailler autrement qu'en voiture individuelle un jour ou plusieurs au cours de la semaine de la mobilité.

Le dernier challenge s'est tenu au mois de juin 2022.

Les agents de la ville de Champniers sont arrivés second au palmarès des établissements de -500 salariés et ils ont parcouru 922 Km en mode alternatif !



24 344 km
Parcourus en mode alternatif

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Votre adjoint à la stratégie territoriale et à l'urbanisme
Laurent Boschetto

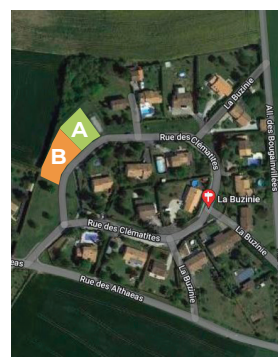


Stratégie territoriale

Christophe Vrignaud
05 45 69 48 20
christophe.vrignaud@champniers.fr

Vente de terrains à la Buzinie

La commune vend deux terrains d'une superficie de 807 m² (A) et 765 m² (B), situés rue des Clématites à La Buzinie. Le prix de vente est fixé à 90 €/m².



Foodtruck, l'offre s'enrichit

Un **NOUVEAU** foodtruck s'installe sur la commune, le **Pacific Food 987** aux spécialités Tahitiennes.



Retrouvez en soirée :

Sur la place de **la salle des fêtes du bourg** :

Mardi : Pacific Food 987
Mercredi : Rainbow Burger
Jeudi : Chitarello pizzas

Et à **Viville**, sur **la place de la Chapelle** :
Vendredi, Samedi, Dimanche : Chitarello pizzas

Dépenses énergétiques, mise en place d'une régulation

+ 280 000 €

Augmentation estimée des tarifs d'énergie pour 2023 (gaz et électricité)

« Comme nous vous l'annonçons dans le précédent Mag', la municipalité a engagé des actions faisant suite aux préconisations de l'audit énergétique réalisé.

Actuellement, nos équipements ne permettent pas d'engager une régulation fine de chaque bâtiment.

Pour un résultat optimum, nous avons lancé un appel d'offre permettant la gestion technique centralisée sur plusieurs bâtiments énergivores avec la mise en place d'un système de supervision et de contrôle d'accès.

En complément, pour anticiper ce choc financier annoncé en matière de coût d'énergie, le conseil municipal a adopté une note de cadrage à travers laquelle nous souhaitons réduire au maximum les incidences de cette augmentation subie. »

D.D.

Votre adjoint aux travaux et qualité des réseaux
Didier Ducongé



Technique et aménagement
Corinne Vigier
05 45 95 08 22
corinne.vigier@champniers.fr

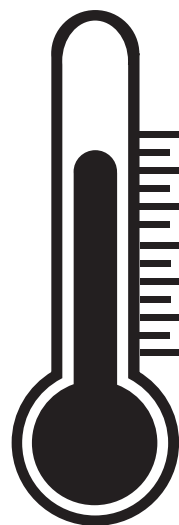
19°C | Bâtiments communaux

15°C | Salle de danse (température minimale pour ne pas détériorer le parquet)

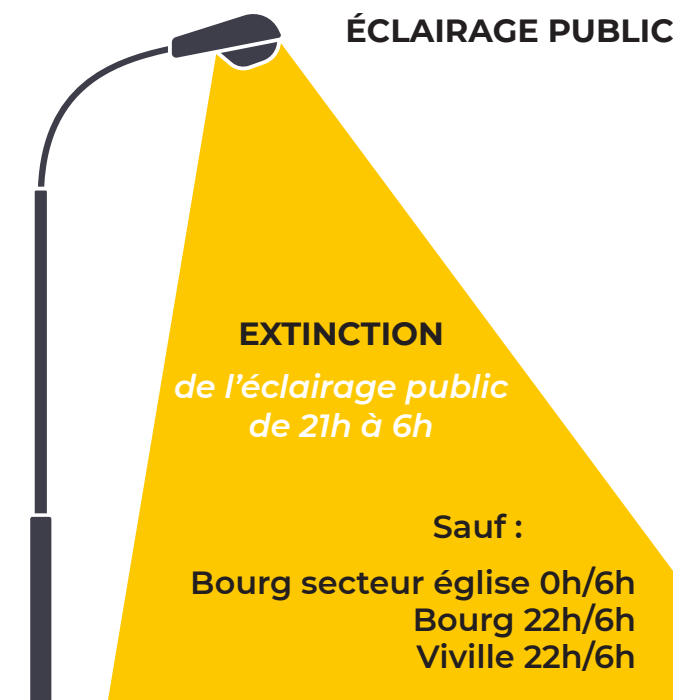
10°C | Salle de sport complexe sportif

Les mesures complémentaires en faveur de la sobriété énergétique

- > Le chauffage est réduit chaque nuit dans tous les bâtiments ;
- > Pas de chauffage dans la salle d'exposition de la médiathèque, hormis lors des activités pour enfants ;
- > Le réglage en eau chaude des sanitaires du complexe sportif est réduit à 60° ;
- > La mairie a adressé un courrier à la Fédération Française de Football pour demander le décalage des matchs en nocturne afin de limiter l'éclairage du stade.



ÉCLAIRAGE PUBLIC



Être écocitoyen par des écogestes !

CHAMPNIERS



J'éteins !



Je ferme !



Je débranche !



Je baisse !

Être écocitoyen

Une signalétique est apposée dans les bâtiments communaux, pour ne pas oublier les gestes simples.



Fin de travaux au giratoire

Réalisés par la Direction des Routes et de l'Aménagement du Département de la Charente, les travaux du nouveau giratoire situé au carrefour des routes départementales 23 (bourg > aéroport) et 37 (direction Vindelle) sont terminés. Cet aménagement a pour vocation de sécuriser ce carrefour dangereux et marque favorablement l'entrée du bourg tout en réduisant la vitesse.

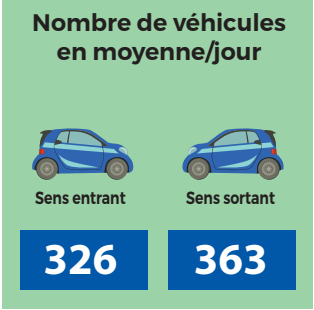
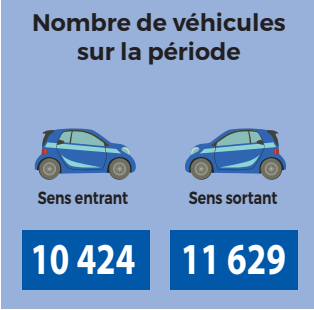
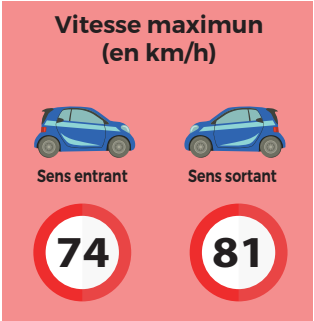
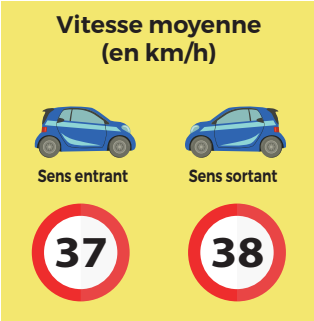


Le radar pédagogique a été installé rue du Safran à Viville



Pour sensibiliser les usagers à la vitesse, le radar a été positionné du 10 septembre au 10 novembre 2022, à la demande des riverains qui se plaignent de la vitesse des véhicules dans cette rue. La ville a recueilli les données que l'appareil a enregistré.

Le radar pédagogique a été installé route d'Agris en novembre. Nous vous informerons de son relevé.



Nouvel aménagement de sécurité à Chamarande

Rue du basilic, votre route a changé.

Pour faire ralentir les usagers et sécuriser le carrefour au niveau de la rue de la Marjolaine/chemin de l'Oseille, une série de coussins berlinois et des panneaux Stop ont été installés.





Rencontre citoyenne territoriale



L'eau et ses usages au cœur des échanges

La première rencontre proposée par le conseil de développement a rassemblé plus de 70 citoyens, élus, acteurs du territoire sur le thème de « L'eau et ses usages ».

Sécheresse ou abondance, biodiversité, utilisation, accès, recyclage de l'eau, autant de sujets qui nous concernent, et sur lesquels les citoyens ont pu s'exprimer. Les ateliers d'échanges ont été animés par des membres du Conseil de Développement autour de ces thématiques. On notait aussi la présence d'élus locaux et de personnels de services techniques ou administratifs. Les participants ont proposé, débattu, écouté avec l'envie de transmettre leur vision du sujet.

« Quelles sont vos interrogations par rapport à l'eau ? »

Qualité de l'eau, accès à l'eau potable, équité, tarification, contrôle, gestion des ressources, service public sont les sujets principaux évoqués et débattus.

Il en ressort une forte attente de la part des citoyens qui souhaitent être accompagnés pour améliorer leurs usages de l'eau (information, communication et aides financières) et mieux connaître la réglementation.

Tous volontaires et prêts au changement, les citoyens ont émis de nombreuses idées qui seront communiquées aux élus.



A propos du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement de GrandAngoulême est composé de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale (habitants, acteurs économiques ou sociaux, représentants non élus des 38 communes de l'agglomération). C'est un espace indépendant et neutre de dialogue entre les citoyens, la société civile et les élus locaux. Son rôle est de faire émerger une parole collective sur des questions d'intérêt général et de construire des contributions et des avis citoyens en direction des élus. Aujourd'hui, environ 90 membres participent aux travaux du Conseil de Développement.

En 2021, le Conseil de développement a été saisi à deux reprises par GrandAngoulême et a rendu deux avis :

- > **2030, un engagement citoyen pour un projet de territoire**
- > **Actualisation du schéma cyclable d'agglomération**

Des travaux sont en cours sur des approches transversales : « **Après crises ?** », « **Transitions écologiques** », « **Alimentation – Agriculture** » et se poursuivront avec la rencontre des élus, des habitants et des acteurs du territoire. Les avis et contributions rendus sont consultables sur notre site internet.

En 2022, GrandAngoulême a saisi le Conseil de développement sur le « **Schéma des mobilités** » et la démarche Cartéclima. Tous les travaux seront présentés aux élus du territoire.



Si vous souhaitez rejoindre le conseil de développement et contribuer à la participation citoyenne, contactez-nous au 05 45 93 08 28 / conseildedeveloppement@grandangouleme.fr

Site internet : www.codevgrandangouleme.fr
Facebook : Conseil de Développement de GrandAngoulême

Nouvelle fréquence de collecte pour les sacs et bacs noirs

Après une phase de concertation auprès des 38 communes de l'Agglomération réalisée en 2021, les élus communautaires ont décidé de mettre en œuvre une optimisation ambitieuse de la collecte dans notre commune.

En quoi consiste cette nouvelle optimisation ?

Tout d'abord, cela part d'un constat simple relevé lors des tournées de collecte. Depuis la mise en place du tri dans les années 2000, le volume des ordures ménagères résiduelles (bacs et sacs noirs) n'a cessé de diminuer.

De plus, la réglementation sur l'obligation du tri des déchets alimentaires fin 2023, entrainera, nous en sommes sûrs, une forte diminution du contenu de notre poubelle noire.

Les Élus du conseil municipal ont décidé d'anticiper dès 2023 l'adaptation des fréquences de collecte pour accompagner cette baisse des tonnages des ordures ménagères résiduelles. Cette adaptation de la fréquence de collecte sera quasiment généralisée sur l'ensemble de notre territoire au 31/12/2023 (exception faite des grands axes et « cœur d'Agglomération »).

Ça commence quand ?

A partir du 1^{er} janvier 2023, la fréquence de collecte des bacs et sacs noirs dans votre commune sera réalisée 1 fois tous les 15 jours. Courant décembre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres une enveloppe contenant les modalités de mise en œuvre de cette adaptation de fréquence de collecte.

Début 2023,

les premières collectes des sacs et bacs noirs auront lieu le :

Vendredi 6 janvier matin (à partir de 5 h) – Présentation la veille puis le vendredi 20 janvier matin, etc. (tous les 15 jours).

Exceptions :

Voies concernées / limite BRIE :

« Bondrées », « Engoulevents », « Pics Verts », « Troglodytes », « Corneilles », « La Simarde », « Vanneaux », « Pluviers »

Voies concernées / limite RUELLE-SUR-TOUVRE :

« Léchères », « Piment »

Collecte hebdomadaire (chaque semaine) les jeudis matin (à partir de 5 h) – Présentation la veille



Les enjeux ?

Les enjeux environnementaux :

Dans nos ordures ménagères résiduelles, les déchets alimentaires représentent la plus grande partie des déchets restant à valoriser. C'est pourquoi des distributions de composteurs ainsi que des implantations de bornes à déchets alimentaires ont été réalisées dans votre commune fin 2022. Cela permet d'éviter la mise en décharge de tonnes de déchets valorisables ainsi que de réduire le nombre de kilomètres parcourus / an, donc les émissions de GES (Gaz à effet de serre).

La maîtrise des coûts :

Face à la hausse des différents coûts inhérents à la collecte des déchets, (carburant, traitement...), nous devons optimiser nos tournées de collecte afin de maîtriser ces coûts et donc de maîtriser le niveau de T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Sans ce travail, nous serions contraints d'augmenter le taux de la T.E.O.M. de façon conséquente.

Concernant la collecte des bacs et sacs jaunes, rien ne change ! La fréquence et le jour de collecte restent les mêmes.

Un doute, une question ?

Votre nouveau calendrier de collecte sera disponible, à compter du 31 décembre 2022 sur notre site internet :

www.ppmv.grandangouleme.fr
(rubrique quand sortir ma poubelle ?)

N°Vert 0 800 77 99 20

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Suivez la série de la rentrée



OBJECTIF PERDRE 100 KG !

LA NOUVELLE SÉRIE
ÉVÈNEMENT DE LA RENTRÉE

Le programme J'agis pour Réduire coordonné par Calitom s'associe à Benoît Delépine et Frédéric Felder pour une série événement disponible très prochainement sur sa page facebook et sa chaîne Youtube.

N'hésitez pas à vous abonner pour suivre leur quotidien.



Jeudi 1^{er} décembre, le maire, Michaël Laville a eu le privilège d'accompagner le commandant du groupement de la gendarmerie de la Charente, le Colonel Pierre-Henri Crémieux aux côtés de Mme la Préfète de la Charente, Mme la Procureure de la République et M. le président du Département, à la cérémonie protocolaire de la Sainte-Geneviève, sainte patronne des gendarmes.

Cette célébration importante pour les gendarmes, est un moment de rassemblement autour des valeurs de courage et de fermeté, un temps de reconnaissance pour leur engagement.

La commune remercie le colonel Crémieux pour sa confiance ainsi que l'ensemble du groupement de la gendarmerie de Charente pour son écoute, sa disponibilité et ses conseils ô combien précieux dans nos missions du quotidien.



moncommissariat.fr



JE SUIS VICTIME



JE SIGNALE



JE M'INFORME

TOUTES MES DÉMARCHES NON URGENTES
ACCESSIBLES EN QUELQUES CLICS
UN TCHAT ACCESSIBLE 7J/7, 8H-20H



EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE 17

La police répond
à vos questions sur le site
moncommissariat.fr.

Un doute sur vos droits ou
les démarches à accomplir ?

Pas le temps de vous déplacer
pour chercher une information
ou le bon interlocuteur ?

N'hésitez pas à solliciter la Police
Nationale par ce biais..

Et pour les situations d'urgence, continuez de privilégier le 17 !

agenda...

JANVIER

- 5 CONCOURS | Les petits champions de la lecture - 13h30**
Salle du bourg | ENTRÉE LIBRE
- 10 ◊ 2 EXPOSITION | A la recherche des Yōkaï de Romain Tazsek**
Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque | ENTRÉE LIBRE
- 11 VŒUX DU MAIRE | 19h**
Salle Safran | Espace Paul Dambier | ENTRÉE LIBRE
- 15 PANIERS DES AINES | 9h/12h**
Salle Safran | Espace Paul Dambier | Inscription clôturée
- 15 REPAS DES AINES | 12h**
Salle Safran | Espace Paul Dambier | Inscription clôturée
- 17 RENCONTRE | Club des adhérents | 15h**
Médiathèque Lucien Deschamps | OUVERT À TOUS
- 17 CINÉ-CONCERT SCOLAIRE | Three Blind Mice | 14h**
Salle du Bourg | OUVERT À TOUS
- 17 ◊ 21/02 EXPOSITION | A la recherche des Yōkaï de Romain Tazsek**
Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque | ENTRÉE LIBRE
- 18 REUNION ASSOCIATIVE | Informations | 18h**
La Passerelle
- 21 CHASSE AUX TRESORS | Nuits de la lecture**
Médiathèque Lucien Deschamps | Sur réservation
- 22 & 29 ELECTIONS LÉGISLATIVES | 8h ◊ 18h**
Bureau de vote ouverts

FÉVRIER

- 4 CONCERTS | Worthy Fathers | Black Sheep | Alexis Charrier & Jean-Noël Godart | 18h**
Espace Paul Dambier | Salle Safran
ENTRÉE : 6€ | GRATUIT : MOINS DE 12 ANS
- 8 SPECTACLE | O Poil | 16h**
Salle du Bourg | TOUT PUBLIC
- 13 DON DU SANG | 16h30 à 19h**
Salle Safran | Espace Paul Dambier
- 21 RENCONTRE | Club des adhérents | 15h**
Médiathèque Lucien Deschamps | ENTRÉE LIBRE
- 28 ◊ 25/03 EXPOSITION | Les Chevalets d'Argence**
Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque | ENTRÉE LIBRE

MARS

- 4 ANNIVERSAIRE | Les 70 ans de l'amicale Laïque**
Espace Paul Dambier | Salle Safran | RANDONNÉE
GOÛTER | CHORALE | REPAS | CONCERTS
- 11 THEATRE | Les 927 | 18h**
Salle du bourg | ENTRÉE LIBRE
- 21 RENCONTRE | Club des adhérents | 15h**
Médiathèque Lucien Deschamps | ENTRÉE LIBRE
- 25 SPECTACLE | Artisan musicien | 16h**
Salle associative La Passerelle | Viville | GRATUIT

NOUS VOUS REMERCIONS
DE RÉSERVER LE MEILLEUR
ACCUEIL AUX AGENTS
RECENSEURS.
POUR VOTRE INFORMATION,
LES PERSONNES SONT
MUNIES D'UNE ATTESTATION
OFFICIELLE.



REPUBLICQUE FRANÇAISE
Jean-Louis BORLOTTI
Premier ministre

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement
de la population 2023

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet
le-recensement-et-moi.fr

Du 19 janvier au 18 février 2023

ELECTIONS LÉGISLATIVES



LES DIMANCHES
22 ET 29 JANVIER 2023

BUREAUX DE VOTE OUVERTS
DE 8H À 18H



SOINS / SERVICES

> Dentistes

M-A. Triki-Fradin/
G. Jacqmin/E. Jacqmin
05 45 69 90 91

> Infirmières à Domicile

Angélique Aouar - 06 32 22 70 10
Hélène Camy-Che - 05 45 69 08 08

> Masseurs - Kinésithérapeutes

Magali Lavaud - 07 81 77 65 29
Dorine Vigier - 07 67 79 58 12

> Médecins Généralistes - Cabinet médical

E. Fèvre / A. Deloor Demay /
O. Quellard - 05 45 69 91 00

> Naturopathe - Iridologue

Nadine Le Bihan - 07 69 55 10 77

> Orthophonistes

Isabelle Vriet - 05 45 92 06 88
Virginie Guerineau - 06 59 43 32 12

> Ostéopathe

Aurélié Pitault - 05 45 90 83 87

> Pharmacies

Mappa (Bourg) 05 45 69 93 60
Richez (Géant Casino) 05 45 68 22 79

> Podologue / Réflexologue

Julie Barraud - 07 80 95 92 13
ou sur Doctolib

> Psychologue

Amélie Rastier - 06 35 45 30 78

> Psychologues cliniciennes

Amélie Rastier - 06 35 45 30 78
Jade Muller - 06 09 78 49 06
ou sur Doctolib

> Sophrologue - Relaxologue

Marie Lairaud - 05 45 92 03 03

> Vétérinaire

Catherine Vezzosi - 05 45 20 36 66

CORRESPONDANT de presse

> Charente Libre
Gérard Mathé - 06 75 65 88 91
mathe.gerard@neuf.fr

API Restauration

> **Restauration scolaire et portage de repas**
Secrétariat Laëtitia Pons (Bureau à Puy de Nelle)
06 24 37 24 89

OMEGA (Médiation sociale)

> 05 45 38 69 83

MÉDIATION M^{me} Poignant

> 05 45 69 88 98

URGENCES



Général 112

Pompiers 18

SAMU/SMUR/ Urgence Médicale 15

Police Secours 17

Gendarmerie

Angoulême 05 45 37 50 00

Violences faites aux femmes 3919

Pharmacie de garde 3915



CONTACTS

MAIRIE DE CHAMPNIERS

1, rue des Grives Musiciennes
05 45 69 88 98 courrier@champniers.fr
www.champniers.fr
Facebook - @mairiedechampniers

Astreinte Mairie 06 60 74 75 66
(Urgence en dehors des horaires d'ouverture)

ADMINISTRATIF

> Accueil/État civil/Secrétariat

05 45 69 88 98

> Titres d'Identité

05 45 69 48 25

> Police municipale

05 45 69 77 07 ou 06 60 74 75 48

> Finances/Marchés publics/Assurances

05 45 69 77 06

> Ressources Humaines

05 45 69 48 22

> Élections/Conseil municipal/CCAS

05 45 69 77 05

CULTURE COMMUNICATION ET ANIMATION

> Responsable culture & communication

05 45 69 48 23 ou 06 60 74 74 31

> Médiathèque/Médiation culturelle

06 60 30 79 13

> Communication

06 15 04 12 94

> Logistique/Animations/Manifestations

05 45 95 08 22

ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION SPORTS

> Comptabilité/Scolarité/Toboggan/Périscolaires

05 45 68 30 25

> Tobopouce : RPE et LAEP

05 45 68 71 62

> CMJ/Trampoline/Eldor'Ado/Cellule Sports

05 45 90 57 26

TECHNIQUES ET AMÉNAGEMENT

> Secrétariat/Comptabilité

05 45 95 08 22

> Autorisation de travaux DICT

05 45 95 08 22

> Urbanisme/Politique foncière/ERP

05 45 69 48 20

Ils ont choisi Champniers

> Atelier 213 | Confection & rénovation d'abat-jour

Céline LATHIERE | 213 rue Louis Pergaud
07 60 95 50 50 | celine.lathiere@hotmail.fr
<https://celinelathiere.wixsite.com/abat-jour>
Du lundi au vendredi sur rendez-vous

> Le Fleuriste

Xavier OBERT | 189 place de l'église
Lundi : 14h30/19h
Du mardi au samedi : 14h30 / 19h
Dimanche et jours fériés : 8h30 / 12h30

Meilleurs voeux ! 2023



L'équipe municipale et l'ensemble des services se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Forts de notre engagement autour du label « Terre de jeux 2024 » et des valeurs du sport, nous souhaitons que cette nouvelle année vous apporte santé, dynamisme, sérénité et joie.

Jouons collectif pour relever les défis qui nous attendent afin d'avancer et de mieux vivre ensemble.

Plus que jamais, soyons liés et unis.

Le maire et son équipe

Michaël Laville

**Cérémonie de vœux du Maire
Mercredi 11 janvier à 19h
Espace Paul Dambier**